

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU NANT D'ARCIER

MAIRIE 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Séance du 16 janvier 2026

Date de la convocation

07 janvier 2026

Compte-rendu affiché le

Extrait transmis à la Préfecture le  
**23 JAN. 2026**

Récépissé du

**N° 2026.01**

*Etaient présents :*

- Monsieur André BRUNET, titulaire, Commune de SAINT-FERREOL
- Monsieur Jean CHMIELINSKI, suppléant, Commune de SAINT-FERREOL
- Monsieur Jean-Pierre PORTIER, titulaire, Commune de FAVERGES-SEYTHENEX
- Monsieur Michel LUCIANI, titulaire, Commune de VAL DE CHAISE

*Etaient excusés :*

- Monsieur Philippe PRUD'HOMME, titulaire, Commune de SAINT-FERREOL
- Madame Jeannie TREMBLAY-GUETTET, titulaire, Commune de FAVERGES-SEYTHENEX
- Monsieur Jacques DALEX, suppléant, Commune de FAVERGES-SEYTHENEX
- Monsieur Sébastien SCHERMA, titulaire, Commune de VAL DE CHAISE
- Monsieur François MERMIER, suppléant, Commune de VAL DE CHAISE

Monsieur Jean-Pierre PORTIER a été désigné en qualité de Secrétaire de séance.

### OBJET : OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS – INVESTISSEMENT 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-1 ;

Vu la délibération n° SNA.2025.05 du 09 avril 2025 portant approbation du budget primitif 2025 ;

Vu la délibération n° SNA.2025.06 du 23 mai 2025 portant décision modificative n°1 ;

Vu les crédits d'investissement votés au budget 2025 ;

Considérant que le budget de la Commune ne sera adopté qu'au mois de janvier 2026 ;

Les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement voté sur des exercices antérieurs peuvent être liquidées et mandatées dans la limite des crédits de paiements prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Ces crédits permettront de financer les dépenses d'investissement réalisés en début d'exercice et avant le vote du budget 2026.

Les montants des crédits devront être inscrits au budget 2026.

Il est proposé au Conseil syndical d'approuver l'ouverture des crédits d'investissement par anticipation sur l'exercice 2026 comme suit :

Chapitre	Libellé	Article	Crédits d'investissement ouverts en 2025 (hors RAR)	Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2026
20	Immobilisations incorporelles	2031	2 000,00 €	500,00 €
		2111	10 000,00 €	2 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	21561	18 500,00 €	4 625,00 €
		2188	21 442,32 €	5 360,58 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>51 942,32 €</b>	<b>12 985 58 €</b>

Le Conseil Syndical, à *l'unanimité des membres présents* :

- **Approuve** l'ouverture des crédits d'investissement par anticipation sur l'exercice 2026 conformément au tableau ci-dessus
- **Autorise** l'inscription de ces crédits au budget principal 2026
- **Autorise** le Président ou, en cas d'empêchement, le Vice-président à signer, au nom et pour le compte du SNA toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le Secrétaire de séance  
Jean-Pierre PORTIER




FAVERGES-SEYTHENEX, le 16 janvier 2026

Le Président du S.N.A.  
André BRUNET




**Destinataires :**

- ⇒ Préfecture de Haute-Savoie-----2
- ⇒ Trésorerie de Rumilly -----2
- ⇒ Mairie du Val de Chaise – Saint-Ferréol – Faverges-Seythenex ----3
- ⇒ Affichage-----1